

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Electroacoustique et acoustique environnementale

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Poitiers (UP)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Electroacoustique et acoustique environnementale* (EAE) a pour objectif de former des professionnels pouvant intervenir dans les différents domaines de l'acoustique. Les métiers visés sont nombreux dans les domaines de l'ingénierie acoustique, de la mesure acoustique pour l'habitat, l'environnement et l'industrie, de la sonorisation, de l'électronique et de l'électroacoustique. La formation est portée par l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Angoulême et est dispensée en formation initiale et en alternance sur le campus d'Angoulême.

## Analyse

Objectifs
Les objectifs de la formation sont clairement définis et positionnés en regard des métiers visés relatifs à l'ingénierie acoustique. Il s'agit de former des techniciens en installation, maintenance et sonorisation, des acousticiens bâtiment, des techniciens d'études, recherche et développement en électroacoustique et instrumentation ainsi que des responsables d'études et essais. Il est étonnant que la formation soit, dès la première ligne du rapport, indiquée comme étant une formation pertinente pour les personnes en échec dans une formation générale.
Organisation
Les enseignements de la formation relèvent, en toute cohérence, de l'acoustique physique, architecturale, industrielle et environnementale, ainsi que du traitement du signal et de la sonorisation. L'organisation des enseignements est équilibrée et possède un nombre important d'intervenants professionnels qui couvrent assez bien le domaine enseigné. Les enseignements théoriques sont majoritairement dispensés par des enseignants et enseignants-chercheurs (E/C) alors que les mises en pratiques sont encadrées par des personnes du monde industriel. Sur les 7 unités d'enseignement (UE) de la formation, deux sont dévolues aux stage et projet. Le nombre de crédits alloués à ces deux UE (8 et 20 ECTS, respectivement) est conséquent et marque la volonté de produire une formation à vocation professionnelle. Une UE d'harmonisation des connaissances est proposée dès le début du premier semestre. De plus, une UE dite « parcours différencié » permet une mise à niveau et un apprentissage de base pour l'étude de l'acoustique. C'est un point important pour assurer un savoir-faire de qualité aux étudiants.

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation s'appuie sur les E/C de deux des laboratoires de l'Université de Poitiers référents dans les domaines de l'acoustique et de l'image : X-LMI et PPRIME (recherche et ingénierie en matériaux, mécanique et énergétique). Un E/C de l'ENSIP (École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers) intervient aussi dans la formation.</p> <p>La LP EAE s'appuie aussi sur les compétences industrielles à travers l'implication de bureaux d'études régionaux et nationaux. Quatre licences professionnelles en acoustique existent au niveau national mais possèdent leurs spécialités propres. Aucune n'est présente au niveau régional. La proximité du laboratoire PPrime est ici un atout du fait des compétences et installations expérimentales afférentes à l'aéroacoustique.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>Une grande variété d'intervenants du monde académique et du monde professionnel assure un équilibre de la formation entre enseignements théorique, pratique et professionnalisant.</p> <p>Deux tiers des enseignements sont dispensés par des personnels de l'université (majoritairement de 60<sup>e</sup> et 63<sup>e</sup> section CNU - Conseil national des universités), le tiers restant étant dévolu à des interventions professionnelles dans le cœur de métier. L'équipe pédagogique est cohérente avec la maquette de la formation.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs de la LP EAE sont stables et se situent entre 15 et 22 étudiants par an. On peut s'étonner de cette variabilité. Les étudiants recrutés proviennent majoritairement et à parts égales d'IUT et de BTS (Brevet de technicien supérieur). Les étudiants issus de deuxième année de licence (L2) sont en nombre marginal. Plus de 90 % des étudiants sont recrutés à l'échelle nationale. Depuis 2013, la formation accueille des apprentis. Trois étudiants sont accueillis en apprentissage chaque année. Le taux de réussite moyen des étudiants est de 90 %, ce qui est remarquable.</p> <p>Le nombre de poursuites d'études est faible mais régulière (3 étudiants/an en moyenne). On note cependant des difficultés d'insertion professionnelle sur les premiers mois, qui impliquent à plus long terme une certaine augmentation des reprises de formation. L'insertion professionnelle reste néanmoins bonne (80 % à 30 mois, 100 % de CDI chez les alternants) et se répartit sur l'ensemble du territoire. La satisfaction des étudiants est excellente et 70 à 75 % des emplois correspondent au domaine de la formation.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Bien que la LP EAE n'ait pas vocation à former les étudiants à la recherche, ceux-ci bénéficient de l'intervention dans l'équipe pédagogique des E/C de deux laboratoires spécialistes de l'Université de Poitiers. De plus, des projets et stages sont proposés au sein de ces laboratoires.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie est bien détaillée. Depuis 2013, la formation accueille des apprentis. La maquette a été adaptée afin de faciliter les plages d'insertion dans le monde industriel et la mixité avec les étudiants de formation initiale. Une part importante des enseignements (33 %) est dispensée par des intervenants du monde industriel. Les étudiants travaillent sur du matériel industriel et ont accès à des locaux industriels pour certains travaux pratiques.</p> <p>Un intervenant de Pôle Emploi intervient afin de définir les projets professionnels des étudiants. Les mises en situation dans le cadre des projets sont réelles.</p> <p>La place de la professionnalisation est donc très présente et apparaît clairement dans les documents de l'évaluation.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Des projets professionnels sont proposés tout au long de la formation et coïncident avec les périodes d'alternance. Ils représentent 25 % du volume horaire global de la formation. Les étudiants doivent y gérer un projet d'acoustique défini par un « client » réel et sont encadrés par un enseignant. L'évaluation est réalisée en cours de projet et à la fin sous la forme d'un rapport et d'une présentation orale. Les projets sont construits comme des projets professionnels en entreprise avec un cahier des charges en relation avec des organismes extérieurs à l'IUT avec lesquels une convention est signée. Une recherche sur la législation et les normes en vigueur est également demandée ainsi que la mise en place de mesures.</p> <p>Les stages sont réalisés sur une durée de trois mois minimum, conformément aux critères des licences professionnelles. Ils sont évalués via un rapport et une soutenance. Un répertoire des anciens stages est fourni aux étudiants et ceux-ci</p>

<p>sont formés aux entretiens par un professionnel de Pôle Emploi. Globalement une attention particulière est donnée au caractère professionnalisant des projets tuteurés, ce qui est un point positif de la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation est ouverte à l'international mais n'a pas accueilli d'étudiant étranger. La licence professionnelle ne propose pas d'effectuer un semestre à l'étranger et n'a pas vocation à ouvrir sur des poursuites d'études. Les étudiants suivent cependant des cours d'anglais (28 h en présentiel), ont accès à un centre de ressource de l'université et un des enseignements est dispensé en anglais. Les étudiants peuvent passer le Test of english for international communication (TOEIC). Certains stages ont été effectués à l'étranger (Belgique, Angleterre, Allemagne, Suisse).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les actions classiques de diffusion de la formation sont mises en œuvre par l'équipe pédagogique (participation aux journées portes ouvertes, etc.). Le recrutement est réalisé sur analyse du dossier des candidats. De manière à accueillir un public hétérogène, une UE d'harmonisation des connaissances est intégrée dans la maquette de formation dès le début du premier semestre. Logiquement, aucune passerelle n'est prévue de la LP vers d'autres formations. Il est envisagé des passerelles des licences générales vers la LP.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements sont réalisés à la fois sous formes présentielle et de travail personnel, celui-ci apparaissant principalement dans le cadre des projets. Dans le cadre de l'accueil d'étudiants en situation de handicap, la formation bénéficie du Service du développement social et de la diversité de l'université. De plus, la LP EAE s'appuie sur le Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'Université de Poitiers. Les étudiants ont ainsi accès aux outils logiciels de n'importe quel poste informatique de l'établissement. Dans le cadre spécifique de la formation, les étudiants ont accès à l'intégralité des normes AFNOR et l'ensemble des documents de cours est disponible sous forme numérique au sein de l'ENT (Espace numérique de travail). De plus, les étudiants bénéficient de l'utilisation de logiciels professionnels relatifs à l'instrumentation acoustique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont en conformité avec les textes en vigueur et varient, en fonction des spécificités des UE, entre contrôles écrits et travaux pratiques. L'évaluation se déroule sur une session unique. Il n'y a pas de session de rattrapage. Une réflexion est menée sur l'autoévaluation des étudiants. Les jurys se réunissent, conformément au fonctionnement de l'université, deux fois par an. Leur composition est conforme à la réglementation nationale.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>La LP EAE s'appuie sur le CRIIP de l'Université de Poitiers pour mettre en avant les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Cela permet, entre autres, de structurer certaines UE autour des compétences à acquérir. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est bien documentée et transmise aux étudiants. Une personnalisation de cette annexe est possible dans l'hypothèse où les travaux professionnels réalisés par l'étudiant nécessitent des compétences complémentaires à celles décrites dans l'ADD. Une démarche est en cours auprès des services compétents de l'université quant à la formalisation de l'acquisition des compétences par l'étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Des enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées par l'Université de Poitiers. Elles sont fournies pour les années 2014 et 2015. Les résultats satisfaisants sont peu analysés dans le dossier. Ils servent toutefois de base de travail dans les conseils de perfectionnement.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il est constitué d'enseignants de la formation, de professionnels non académiques et d'étudiants. Il permet de formaliser les remarques, besoins, suggestions avec l'ensemble des acteurs et d'être réactif au niveau de la formation pour améliorer son organisation et ses contenus. Les contenus de chaque cours sont diffusés à l'ensemble de l'équipe pédagogique et font l'objet, tout comme les enquêtes de satisfaction et de suivi des diplômés, de discussions au sein des conseils de perfectionnement. Une évaluation des enseignements peut être réalisée au sein de chaque UE selon un format prédéfini et transmis à l'équipe enseignante. Une autoévaluation est de plus en cours de structuration. Tous ces points sont positifs et montrent une formation dynamique en lien étroit avec le monde socio-économique de l'acoustique.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Bonne insertion professionnelle.
- Très bonne satisfaction des étudiants.
- Forts liens avec le monde professionnel (Bureaux d'étude).
- Bonne implication des professionnels non académiques dans la formation.

### Points faibles :

- Attractivité de la LP vis-à-vis des étudiants de deuxième année de licence (L2).
- La variabilité du nombre des recrutés.

### Avis global et recommandations :

La LP EAE répond aux attentes relatives à une formation de ce type. Le taux de satisfaction des étudiants est excellent et l'embauche satisfaisante. Les porteurs de la formation gagneraient sans doute à accroître leur bassin de recrutement et d'insertion professionnelle en travaillant plus avant sur la communication.

# Observations de l'établissement

Poitiers, le 16/06/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013930 - licence professionnelle  
« électroacoustique et acoustique environnementale ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « électroacoustique et acoustique environnementale », valide le nouveau rapport du HCERES qui a pris en compte les erreurs factuelles qu'elle avait souligné et ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval